



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-055-2023-03

PUBLIÉ LE 22 MARS 2023

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris /

IDF-2023-03-21-00003 - Avis de recrutement Agent d'Entretien Qualifié
(AEQ) 2023 - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé
(AGEPS) (2 pages)

Page 3

IDF-2023-03-21-00002 - Avis de recrutement Adjoint Administratif 2023
Agence Générale des Equipements et Produits de Sante (AGEPS) (2 pages)

Page 6

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2023-03-21-00003

Avis de recrutement Agent d'Entretien Qualifié
(AEQ) 2023 - Agence Générale des Equipements
et Produits de Santé (AGEPS)

A Publier au RAA de la Préfecture de Paris et des Hauts de Seine

A AFFICHER au sein du site et dans tous les sites de l'APHP

du 27 mars au 26 mai 2023 inclus

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de chaque site de l'APHP.

ASSISTANCE PUBLIQUE  HÔPITAUX DE PARIS



AVIS DE RECRUTEMENT
A L'AGENCE GENERALE DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTE
SITE DE PARIS – SITE DE NANTERRE
DE 7 POSTES
D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE
au titre de 2023

Application du Décret n° 91-936 du 19 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des blanchisseurs et des conducteurs ambulanciers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Fonctions assurées

Les Agents d'entretien qualifiés sont appelés à exécuter des travaux ouvriers, notamment des fonctions en vue d'assurer l'entretien, le nettoyage des locaux communs dans le respect de l'hygiène hospitalière et de la sécurité.

Conditions à remplir

Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ↗ posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↗ jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↗ Le casier judiciaire n°2 de doit pas comporter de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ↗ remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ↗ une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ↗ un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↗ une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↗ un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae;
- ↗ une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les nom, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

Agent d'Entretien Qualifié

Date limite de candidature

au plus tard le **26 mai 2023 inclus**

et **exclusivement** par envoi postal à l'adresse ci-dessous :

AGEPS
Direction des Ressources Humaines
7 rue du Fer à Moulin
BP 09
75221 PARIS CEDEX 5

Sélection des candidats sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique.

La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront le :

Le mercredi 28 juin 2023

Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement

A l'issue de l'audition, la commission arrête **par ordre d'aptitude** la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment **des critères professionnels**.

La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

Recrutement : nomination et affectation

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique hospitalière et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Fait à Paris, le 21 mars 2023

Augustin HERAULT
Directeur des Ressources Humaines
SIGNE

Agent d'Entretien Qualifié

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2023-03-21-00002

Avis de recrutement Adjoint Administratif 2023
Agence Générale des Equipements et Produits
de Sante (AGEPS)

A Publier au RAA de la Préfecture de Paris et des Hauts de Seine

A AFFICHER au sein du site et dans tous les sites de l'APHP

du 27 mars au 26 mai 2023 inclus

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de chaque site de l'APHP.

ASSISTANCE PUBLIQUE  HÔPITAUX DE PARIS



AVIS DE RECRUTEMENT
A L'AGENCE GENERALE DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTE
SITE DE PARIS – SITE DE NANTERRE
DE 3 POSTES
D'ADJOINT ADMINISTRATIF
au titre de 2023

Application du Décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statuts particuliers des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière

Fonctions assurées

Les Adjoints Administratifs Hospitaliers sont chargés de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de dispositions législatives ou réglementaires. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat et être affectés à l'utilisation des matériels de communication.

Conditions à remplir

Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ↗ posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↗ jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↗ le casier judiciaire n°2 ne doit pas comporter de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ↗ remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ↗ une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ↗ un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↗ une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↗ un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ↗ une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les nom, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

Adjoint Administratif

Date limite de candidature

au plus tard le **26 mai 2023 inclus**

et **exclusivement** par envoi postal à l'adresse ci-dessous :

AGEPS
Direction des Ressources Humaines
7 rue du Fer à Moulin
BP 09
75221 PARIS CEDEX 5

Sélection des candidats sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique.

La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront le :

Le mercredi 28 juin 2023

Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement

A l'issue de l'audition, la commission arrête **par ordre d'aptitude** la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment **des critères professionnels**.

La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

Recrutement : nomination et affectation

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique hospitalière et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Fait à Paris, le 21 mars 2023

Augustin HERAULT
Directeur des Ressources Humaines
SIGNE

Adjoint Administratif